

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 15

Artikel: Montbenon à l'époque de Savoie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Grenchen, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements dontent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un abonnement d'UN AN, à dater du 1^{er} avril courant, recevront GRATUITEMENT les numéros du trimestre écoulé (1^{er} janvier au 31 mars).

Montbenon à l'époque de Savoie (*).

Montbenon, qu'un pont reliera en 1905 au quartier de Chauderon, est l'une des plus anciennes promenades de Lausanne. Sa partie supérieure se trouve mentionnée déjà en 1259 dans les manuels du Conseil de la ville. La place basse de Montbenon, entre le chemin de Mornex et celui de Villars, fut établie en 1345. Dans le cours des siècles, la terrasse fut successivement agrandie. Sous les évêques et longtemps après, elle servit essentiellement pour les *monstres d'armes* ou revues de troupes et pour les fêtes populaires.

En 1453, on essaya sur Montbenon les canons de la ville inférieure, ainsi que les *tarabustes* et les *couleuvrines*.

Le 3 juillet 1461, au retour de Rome de l'évêque Georges de Saluces, trente-six nobles et bourgeois de Lausanne se portèrent à cheval à sa rencontre; on fit un feu de joie sur Montbenon et la ville donna à l'évêque six coupes d'argent pesant chacune deux marcs. En outre, les gens de Lausanne, d'Estavayer, de Moudon et d'autres lieux du diocèse jouèrent devant Georges de Saluces, sur la place de la Palud, un mystère intitulé *l'Etat du Monde*.

Le dimanche 8 novembre 1517, il y eut sur Montbenon une revue des gens de Lausanne, Lavaux, Saint-Saphorin et Corseaux, à l'occasion du passage du duc de Savoie, Charles III, dit le Bon, qui se rendait à Berne, à une diète de ses amis et alliés des cantons. Lorsque le duc fit son entrée à Lausanne, on se porta en foule à sa rencontre avec des tambourins et des fifres, et le duc fut escorté par trois cents enfants de la ville portant sur leurs vêtements les armes de Savoie.

Le Conseil de Lausanne fit les présents suivants à Charles III : 12 boîtes de dragées pesant 24 livres, 20 pots d'hypocras, 12 cierges de cire nouvelle, 2 chars de vin coûtant 14 écus d'or au soleil (ce prix élevé annonce que ce vin était d'une qualité supérieure), 6 muids d'avoine, 12 moutons.

On fut obligé de racheter au maître d'hôtel et au sommelier du duc pour 29 sols 6 deniers, les *semesses* ou *cocasses*, qui avaient contenu l'hypocras, et les tonneaux à vin que ces fonctionnaires voulaient garder et vendre à leur profit. (Il en avait été de même en 1476, lorsque la cour de Savoie se trouvait à Lausanne avec Charles de Bourgogne).

Il y avait une carrière de molasse ou de grès aux côtes de Montbenon; on ne pouvait l'ex-

ploiter sans une permission du Conseil. Néanmoins, le chapitre et l'évêque Sébastien de Montfaucon en tiraient des pierres, malgré la prohibition de l'autorité civile. Aussi, en 1532, les citoyens de Lausanne demandent-ils que l'évêque ne fit plus « tirer » de pierres dessous la place de Montbenon, qu'est un lieu commun, là où feu monseigneur de Lausanne, son oncle et prédécesseur, l'avoit fait tirer pour commencer le portail de l'église de notre dame, lequel monseigneur de Lausanne moderne continuait d'achever... » Cette réclamation n'eut aucun effet et l'évêque persista à extraire ses pierres de la carrière de Montbenon, au détriment du portail de la cathédrale, car elles étaient de bien mauvaise qualité.

La carrière était un danger permanent pour la place et la route de Montbenon, qui risquaient de s'écrouler. Aussi, le Conseil de Lausanne fit-il planter dans les côtes, en 1435 déjà, des saules et des peupliers. Une plantation semblable fut faite en 1517 par Louis de Seygnoux, pour retenir les terres qui mettaient en péril le moulin qu'il possédait sur le Flon.

En 1533, les Lausannois se plaignaient que l'évêque ait fait transporter le gibet à Montbenon, lieu qui est, disent-ils, « pour convenable soulas (plaisir) de Lausanne » et demandent qu'il soit établi en Sevelyn, où il était auparavant.

Le 18 avril 1535, le Conseil de la ville, revenant à la charge, envoie à Sébastien de Montfaucon, qui était à son prieuré de Ripaille, des lettres pour le prier d'ôter de Montbenon les fourches de justice et d'établir ces dites fourches l'une à Monmoirin, l'autre à la Chambe-ronnaz.

Le taupier.

Le taupier s'en va solitaire,
A travers champs, la hotte au dos,
Les pieds nus dans de lourds sabots,
Aux lèvres sa pipe de terre.

Son chapeau sans forme et crasseux
L'abrite depuis des années,
Et cependant, ce malchanceux
Ne maudit point sa destinée.

Il s'en va, vieux à cheveux gris,
D'avril à la première neige,
Par monts et vaux, tendre ses pièges
Aux mulots, taupes et souris.

Et quand il a fait bonne chasse,
Quand sa hotte est lourde à porter,
Un sourire éclaire sa face,
Et sa voix s'essaye à chanter...

A. ROULIER.

Petit tableau de la vie vaudoise.

PAQUES.

Bien que vous trouviez mon opinion un peu paradoxale, je n'hésite pas à affirmer que la fête de Pâques est une fête essentiellement féminine, aussi bien chez nous, Vaudois et protestants, que chez nos voisins, par exemple, Fribourgeois et catholiques. Le souvenir de la Passion est un admirable sou-

venir pour les femmes. La vierge-mère, c'est-à-dire la femme sous ses deux aspects sacrés et charmants, ne joue pas un grand rôle dans la légende chrétienne, pendant la vie de son fils. Mais arrive l'heure du Martyre, elle prend alors une grande place dans le drame, la place sainte des douleurs maternelles. Il n'est pas un peintre qui ne nous la montre au pied de la Croix, depuis les naïfs, Van Eyck et Goth, jusqu'aux modernes contemporains. Et cette souffrance de la mère frappée dans son fils la rapproche singulièrement, en ce jour de Pâques, de toutes celles qui ont eu, qui ont, ou qui auront l'enfant toujours aimé et si souvent ingrat.

Cependant, comme avec Pâques commence le réveil de la nature endormie, la résurrection des êtres et des choses en apparence morts pendant la saison d'hiver, la femme qui garde en elle le culte enfantin de la joie, ne prend point de deuil au vendredi-saint, persuadée que trois jours après, elle pourra chanter : *Alleluia*.

Alors on fête Pâques, peut-être avec une allure un peu friyole, un peu païenne. Cette *Semaine sainte* voit reprendre la vie d'été, et les jolies Lausannoises ne boudent pas les premières belles journées qu'avril nous apporte. Elles font, le matin, la part aux choses religieuses, elles vont écouter, ou simplement entendre, le sermon de circonstance. Elles s'inclinent gracieusement sur leur psautier, dans une attitude de paisible ferveur, tout en *guignaut*, à la dérobee, la robe de M^{me} X., le chapeau de M^{me} Z. ou le costume tailleur de la cousine B. Car il faut l'avouer sans ambages, la joie la plus considérable qu'apporte ce jour de Pâques à nos jolies compatriotes, c'est le signal de changer d'habits et d'arborer les chapeaux de paille et les robes claires. Durant les quinze jours qui précèdent Pâques, couturières et modistes sont sur les dents. Non seulement elles doivent habiller les jeunes cathécumènes qui feront alors leur première communion, mais encore, mais surtout, elles doivent satisfaire aux exigences multiples des sœurs aînées et des mamans.

— Vous savez, mademoiselle Faufil, je compte sur cette jaquette pour Pâques.

— Oh ! Madame...

— Non, non, non, ne me contrariez pas, c'est pour Pâques...

— C'est que M^{me} Sauve exige aussi son costume...

— M^{me} Sauve attendra, je n'ai rien à me mettre...

Et patati et patata. Cette scène se renouvelle le jour durant et chaque jour, chez toutes les couturières du canton, et à entendre ces dames déclarer qu'elles n'ont rien à se mettre, on s'attend à les voir paraître, le matin du saint jour,

Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Je vous supplie, couturières, tailleuses et lingères, ne mettez pas nos Lausannoises en si piteux embarras.

(*) Extrait des *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.